

mardi, 25 novembre 2014 03:20

# Journée parlementaire d'information : Vers la création d'un fonds pour les générations futures



**Le Niger fait partie des pays, adhérents à l'ITIE, qui font des progrès notables en termes de transparence dans la gestion des ressources provenant de l'exploitation minière et pétrolière. Ce progrès doit inciter à faire mieux, c'est-à-dire, à l'exemple d'un pays comme le Ghana, créer un fonds alimenté par**

**l'argent provenant de l'exploitation de ces ressources en faveur des générations futures.**

C'est cette perspective que poursuit le Réseau parlementaire nigérien sur la gestion transparente dans les industries extractives et c'est dans ce cadre que le Réseau a organisé, dimanche dernier, avec l'appui du NDI, une journée parlementaire d'information à l'intention des députés. En effet depuis son retour au Niger le National Democratic Institute (NDI) travaille, à travers son partenariat avec l'Assemblée nationale, pour une prise de conscience plus aigüe des élus nationaux à la prise en compte des intérêts des populations qui les ont élus.

Dans la perspective de voir l'initiative de création d'un fond pour les générations futures aboutir, le NDI s'efforce d'appuyer et de renforcer les capacités des parlementaires plus particulièrement le Réseau parlementaire sur la gestion transparente dans les industries extractives.

Intervenant à cette cérémonie, le Représentant résident du NDI au Niger, M. Jean Nico, a expliqué qu'avant l'organisation de la présente journée parlementaire une délégation de ce Réseau parlementaire a effectué du 13 au 19 août 2014 une mission au Ghana pour être édifiée de l'expérience de ce pays à ce sujet. En intervenant à la cérémonie

d'ouverture, le Président du Réseau parlementaire nigérien sur la gestion transparente des industries extractives, l'honorable Amadou Ali Djibo dit Max, a indiqué que la mission du Réseau, qui a été créé en 2012 par les députés de tout bord politique, est « de promouvoir la transparence dans la gestion des ressources naturelles exploitées au Niger en participant non seulement à l'amélioration du cadre légal mais aussi en veillant à ce que les ressources y provenant soient mieux gérées par les gouvernants. Le Niger qui a adhéré à l'ITIE en 2007, est devenu pays conforme en 2011.

Cette adhésion à l'Initiative emporte comme conséquence pour le pays la publication des revenus générés par la vente des ressources et des avoirs versés à l'Etat par les Compagnies. Mieux, a continué le député Amadou Ali Djibo, le Constituant de 2010 a prévu une section entière à la gestion des ressources du sous-sol nigérien en explicitant les domaines dans lesquels les produits issus de la vente des ressources naturelles doivent être affectées pour le bien des générations présentes. Il a en outre fait injonction à l'Etat de prendre une loi afin de prévoir la part pour les générations futures». Enfin en intervenant, le 5ème Vice Président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Ben Omar, a indiqué que « la transparence dans la gestion des ressources naturelles est de nos jours une préoccupation aussi bien pour les populations qui sont censées être les bénéficiaires que pour les partenaires au développement qui nous accompagnent. Elle demeure en un défi pour les autorités de la 7ème République qui ne ménagent aucun effort pour sa concrétisation. En effet, il n'est un secret pour personne que selon des études réalisées en Afrique, les recettes provenant de la vente des produits naturels n'ont pas permis le développement des pays et les populations en bénéficient très peu.

Evidemment notre pays n'en fait pas exception et notre économie a dépendu pendant des décennies des cours mondiaux de l'uranium et peut être dépendra du pétrole les années à venir. Il est donc important pour nous chers collègues, a continué le 4ème Vice-président, de faire en sorte que notre économie ne soit plus dépendante ni de l'uranium, encore moins du pétrole en épargnant une part de revenus provenant de leur vente ». La journée parlementaire a été animée par un exposé débat animé par un expert ghanéen, le Pr Joe Amoako Tuffour. Brillant économiste il a joué un rôle important dans la mise en place de la loi sur le fonds des générations futures au Ghana alimenté par les ressources provenant de l'industrie pétrolière.

**Mahaman Bako**

25 novembre 2014

Source : <http://lesahel.org>

Tweeter

